

LA « PREMIÈRE ENTRÉE » DES ÉVÊQUES DE BAYEUX

Geneviève Mauger

Dans l'Église catholique, les évêques ont toujours été considérés comme les successeurs des douze apôtres, fondements de l'Église. Comme eux, ils ont la charge et le pouvoir d'enseigner la parole de Dieu et la doctrine, de sanctifier, par la vie sacramentelle et spécialement eucharistique, et de gouverner au nom du Christ « la portion du peuple de Dieu qui leur a été confiée »¹. L'évêque est nommé par le pape, pour un diocèse. Si le rituel de l'ordination épiscopale est défini par le Pontifical² romain, il n'en est pas de même de la prise de possession, par l'évêque, de la cathédre qui lui est réservée dans sa cathédrale. L'entrée de l'évêque dans la ville épiscopale n'est pas réglée par le droit canon mais elle suit une ancienne coutume qui peut être encore en usage de nos jours. Qu'en est-il dans le diocèse de Bayeux ?

La nuit au prieuré de Saint-Vigor

Voici comment le chanoine Renauld, à la fin du XVIII^e siècle, décrit l'entrée solennelle des évêques de Bayeux dans leur ville épiscopale³ :

« **La Veille** du jour choisi par l'évêque pour faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et prendre possession en personne de son église, il se rend au prieuré de St Vigor près Bayeux, où, par la fondation dudit prieuré, il lui est dû à souper et coucher pour lui et les gens de sa suite⁴.

¹ *Le nouveau Théo*, Mame, 2009, p. 617.

² Livre liturgique contenant les rituels des fonctions habituellement réservées aux pontifes, c'est-à-dire aux évêques : le rituel des ordinations épiscopales, presbytérales et diaconales ; le rituel de la confirmation ; le rituel de la dédicace des églises et des autels, etc.

³ Manuscrit Renauld, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et diocèse de Bayeux*. Il a été publié par la S.S.A.B.L. de Bayeux en 2010. Le dernier évêque évoqué est Mgr de Cheylus obligé de se retirer en 1791. Le manuscrit non daté est donc postérieur à la Révolution de 1789. Le passage cité se situe au tome II, p. 95-98. Nous reproduisons le texte original en français modernisé.

⁴ « Le prieuré de Saint-Vigor a été « fondé par Odon, 31^{ème} évêque de Bayeux, en 1086, uni à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon en 1096, par le même prélat qui en était le fondateur en reconnaissance des bons offices que Gerenton abbé de St Bénigne lui avait rendu auprès du pape Urbain II ».

Il est assez ordinaire depuis quelques siècles que les évêques avant de descendre audit prieuré de St Vigor aillent visiter la chapelle de Notre Dame de la Délivrande, comme un lieu de dévotion célèbre par plusieurs miracles éclatants que Dieu y a opérés, pour manifester sa toute puissance et le crédit de sa Sainte Mère et où les évêques vont implorer la protection de la Vierge Marie pour obtenir par son intercession les grâces dont ils ont besoin pour bien et saintement régir l'Église de Bayeux spécialement sous son invocation.

Le chapitre de l'église cathédrale et le Corps municipal envoient des députés pour complimenter l'évêque au nom de leurs corps respectifs. Cette députation informée de l'arrivée prochaine du prélat monte à cheval et va au-devant de lui à la distance d'une lieue ou environ, et l'ayant rencontré, les députés, après l'avoir salué, l'accompagnent jusqu'au dit prieuré où il arrive au milieu d'eux monté sur une hacquenée blanche.

À son arrivée à St Vigor, il est reçu par le prieur à la tête de sa communauté, à la porte principale du monastère d'où, après un compliment que lui adresse le prieur, il est conduit par lui et les religieux de ce prieuré, au chœur de l'église où il se met à genoux sur un prie-Dieu, orné et couvert de tapis et carreaux, placé au haut du chœur et s'y tient pendant l'hymne *Te Deum Laudamus* que le prieur entonne dès que l'évêque et son cortège religieux est entré dans le chœur, et que le clergé et le peuple présent continuent de chanter tandis que les cloches du prieuré et de l'église paroissiale de Saint-Vigor sonnent...

Ensuite, l'évêque est conduit par le prieur et religieux à la chambre⁵ qui lui est préparée et que l'on nomme la chambre des évêques à raison de l'usage auquel elle est de tout temps destinée. La frugalité qui dans les premiers siècles de l'Église fut une des vertus ordinaires aux premiers pasteurs a réglé et déterminé les mets qui

⁵ Ce petit bâtiment est encore visible au monastère de la Charité. L'évêque disposait d'un « salon » au rez-de-chaussée et d'une chambre à l'étage. Ces pièces réaménagées pour les besoins de l'I.M.E. (Institut médico-éducatif) ne présentent plus d'éléments intéressants.

doivent être servis au souper que les religieux de St Vigor doivent à l'évêque récipiendaire. Ils lui servent deux œufs un septier de vin et un pain de demi-livre.

Le jour choisi pour le cérémonial de la grande et solennelle prise de possession par l'évêque, c'est-à-dire le lendemain de son arrivée au prieuré de St Vigor, le clergé de la cathédrale, après les matines et prime, qui, ce jour, sont chantés de très grand matin, part en ordre de procession, ayant à sa tête croix et bannière, ensuite tout le clergé régulier et séculier de la ville et paroisses de Bayeux et se rend sans chant à l'église du prieuré de St Vigor...

Quatre des premiers dignitaires de l'Église vont après l'oraison dite vers l'évêque jusque dans la chambre où il a couché dans le prieuré de Saint-Vigor et là le premier d'entre eux le harangue au nom du chapitre et de tout le clergé de la ville et du diocèse, après quoi il est averti de se revêtir de son rochet et mosette ou camail, ce qui étant fait, il descend, accompagné des quatre dignitaires députés, à l'église dudit prieuré. Il s'agenouille au pied de l'autel du chœur y prie quelques instants, se lève, monte à l'autel, le baise au milieu, descend les degrés de l'autel, salue la croix d'une profonde inclination, passe, accompagné des



quatre dignitaires députés, dans la chapelle attenante au chœur vers le nord, il y prend une étole violette, une chappe blanche, le doyen, ou à son défaut le premier en dignité, lui met en tête une mitre de couleur blanche. De cette chapelle, il est conduit à une chaire antique de marbre veiné rouge et gris que l'on conserve comme une curiosité vénérable dans l'église du prieuré et qui ne sert que pour cette cérémonie (on dit que cette chaire est celle dans laquelle siégeait saint Vigor évêque de Bayeux) il s'y assoit et aussitôt le doyen ou premier dignitaire lui met en main gauche la crosse ou bâton pastoral et aussitôt il lui adresse un discours au nom du clergé et de l'Église de Bayeux. Lequel étant fini et l'évêque ayant répondu, la procession se met en marche pour de Saint-Vigor se rendre à la cathédrale par Saint-Exupère, Saint-Georges et Saint-Vigoret en chantant répons, psaumes et antiennes entonnées par le chantre et choisis pour ce sujet...⁶. »

La « première entrée » épiscopale a été étudiée de manière générale par Véronique Julerot dans la *Revue historique* en 2006⁷. « La “première entrée”, *primum ingressus*, lors du “joyeux *advenement*”, *jocondus adventus*, est l'étape ultime du parcours que doit accomplir l'évêque, selon un rituel établi, pour prendre solennelle possession de l'Église en sa cité. Les différents corps constitués, le clergé régulier et séculier, le chapitre cathédral ainsi que, parfois, la population sont là pour l'accueillir. » Pour l'autrice, il semble que ce rituel plonge ses racines dans le X^e siècle pour s'épanouir au XIII^e siècle. Le passage par le prieuré de Saint-Vigor, inscrit dans le cérémonial de l'Église de Bayeux, est un exemple de ce qui se pratique dans d'autres diocèses au XV^e siècle, en particulier dans l'ouest, le nord et le centre du royaume. « C'est ainsi que l'évêque de Bourges passe la nuit à Saint-Sulpice « lez Bourges », celui de Rouen à Saint-Ouen de Rouen et celui de Paris à Saint-Victor de Paris. Le temps du rituel de l'entrée peut ainsi être précédé d'une étape dans un monastère, où l'évêque passe la nuit « en veilles et oraison ». La « première entrée » est le trajet qui conduit l'évêque d'un pôle d'origine - abbaye ou palais épiscopal - au pôle d'ar-

⁶ À la Révolution, le prieuré a été vendu comme bien national ; la tradition d'y passer la nuit prend sans doute fin à ce moment-là puisque les Bénédictins ne reviendront pas à Saint-Vigor. Le 14 juillet 1858, la communauté Notre-Dame-de-la-Charité de Bayeux, expulsée à la Révolution du monastère sis place Saint-Patrice, s'installe au Prieuré après avoir quitté la maison de la rue du Petit-Rouen, trop inconmode.

⁷ Véronique Jullerot, La première « entrée de l'évêque » : réflexions sur son origine, www.cairn.info/revue-historique-2006-3.

rivée de la cathédrale, via le pôle intermédiaire des murs de la cité. D'autres étapes le complètent - église ou cimetière. Ce trajet exprime un passage, celui de l'état d'évêque en puissance à celui d'évêque installé, symbolisé par le passage d'une porte de la ville⁸, puis d'une porte de la cathédrale. »

Le passage à l'église Saint-Exupère

Dans un texte ronéotypé consacré aux tombeaux des premiers évêques de Bayeux et datant de 1966, l'abbé Jullien écrit :

« L'église paraît avoir été construite par un évêque de Bayeux, saint Regnobert, pour en faire la sépulture de son prédécesseur saint Exupère. C'est, du moins, ce qu'affirme la tradition diocésaine d'après laquelle onze de nos premiers évêques auraient été ensevelis en cet endroit. Cette tradition, restée plus ou moins en sommeil pendant le Moyen Âge, prit un essor prodigieux en 1679, lorsqu'un curé de la paroisse, l'abbé Le Faye, découvrit dans son église de nombreux sarcophages qu'il attribua à sept des premiers évêques...L'emplacement des deux autres tombeaux était déjà connu, ceux de saint Exupère et de saint Regnobert. En 1853, sur ces données, des fouilles furent entreprises, les sarcophages mis à jour et exposés par la suite dans une crypte construite à partir de cette date. En 1892, Mgr Hugonin fit pa-

⁸ À Bayeux, porte Saint-Vigoret.



raître un mandement basé sur les recherches de 1853 et affirmant l'authenticité absolue de certains de ces tombeaux et des reliques qu'ils contenaient. Pour les autres, Mgr Hugonin n'osait se prononcer. En 1904, la tradition atteignait son point culminant et son développement le plus complet avec l'abbé Le Lièvre qui admettait comme vrai tout ce que les différents auteurs avaient écrit de favorable à cette tradition : tous les tombeaux étaient authentiques, ainsi que les reliques que certains contenaient encore...⁹ »

Dans ses *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*¹⁰, Michel Béziers (1721-1782), qui écrit un peu avant le chanoine Renauld, ne parle pas d'un passage par l'église Saint-Exupère mais d'une station à l'église Saint-Sauveur, avant son arrivée à la cathédrale. Il décrit bien le passage à Notre-Dame de la Délivrande et au prieuré de Saint-Vigor, lors de l'arrivée de Mgr Molé, le 11 décembre 1649. En revanche, en 1654, son successeur Mgr Servien ne passe pas à Saint-Sauveur, mais à Saint-Vigoret, où, à la porte « nous avons fait accommoder de beaux tableaux où était un gentil dessin de saint Regnobert qui montrait au dit seigneur évêque d'entrer en la ville, avec les figures de quantité de seigneurs évêques et d'autres saints originaires de cette ville ». Quant à Mgr de Lorraine, le clergé va le chercher à l'église Saint-Sauveur, le 23 mars 1720. Dans le tome II de ses *Mémoires*¹¹, Michel Béziers écrit que « cette église [Saint-Exupère] a toujours été renommée par le concours du peuple qui y vient implorer dans ses besoins, l'intercession de son patron et des saints qui y reposent. Quand l'évêque est mort, le clergé et le peuple vont processionnellement pour demander à Dieu, par l'intercession de cet

⁹ Maurice Jullien, *Les tombeaux de l'église Saint-Exupère et les premiers évêques de Bayeux*, Bayeux, 1966, 2 p., résumé de l'étude parue en 1964, Arch. dioc. Bayeux, série 4Z.

Il existe aux archives diocésaines un dossier très complet sur les fouilles de 1853 et les conclusions qui en ont été tirées.

¹⁰ *Tome I, Archidiaconé de Bayeux*, publié à Rouen, chez A. Lestringant et à Paris, chez A. Picard, 1896.

¹¹ *Tome II, Archidiaconé de Bayeux* (suite), 1895.

apôtre de Bayeux, un digne successeur de son zèle ». En mai 1906, le chapitre se rendra ainsi en procession aux tombeaux des saints évêques de Bayeux pour demander un pasteur.

Le chanoine Deslandes, bibliothécaire du chapitre en 1896 et maître des cérémonies de la cathédrale, a réuni de nombreux documents qu'il a fait relier sous le titre *Cérémonial sur l'installation des évêques de Bayeux*¹². Grâce à ce travail, nous pouvons essayer de reconstituer l'itinéraire suivi par l'évêque lors de sa « première entrée », à partir du XIX^e siècle.

Avant l'installation de Mgr Dancel (1827-1836), le siège étant vacant, le chapitre de la cathédrale arrête un *Cérémonial pour l'installation des illustrissimes et révérendissimes évêques de Bayeux*. « Le clergé de la ville se rendra à la cathédrale à l'heure indiquée. La procession se met en marche pour se rendre à l'église **Saint-Exupère**. L'évêque se rend dans le sanctuaire. »

En août 1836, l'usage de s'arrêter à **Douvres** est rétabli lors de l'installation de Mgr Robin (1836-1855). Mgr Didiot (1856-1866) et Mgr Hugonin (1867-1898) suivront le même cérémonial :

Mgr Hugonin s'arrête à Caen puis à La Délivrande, d'où il repart le lendemain matin pour Bayeux. Le 8 mai 1867 : « Sa grandeur a été reçue par M. l'abbé Noget-La Coudre, doyen du chapitre, et M. Frémanger, curé de la paroisse Saint-Exupère. Après s'être revêtu de ses ornements pontificaux, Mgr s'est rendu sur le tombeau des premiers évêques de Bayeux, pendant que l'on chantait *Respice de coelo...Regarde du ciel*¹³. »

Il faut attendre Mgr Amette (1898-1906) pour que l'ensemble du cérémonial de la « première entrée » soit remis en usage :

« Le passage par le **prieuré de Saint-Vigor**, maintenu jusqu'à Mgr de Rochechouart (1753-1776), n'avait pas été rétabli après la Révolution, le prieuré ayant été vendu comme bien national en 1790. Dans certains diocèses, ce rituel a pris fin au XIX^e siècle. Mais, dans le diocèse de Bayeux, il en va autrement, bien que la chaire de saint Vigor ait été transférée du prieuré dans l'église paroissiale, à une date que nous ne connaissons pas. C'est à la demande du chapitre de la cathédrale que Mgr Amette renoue avec la tradition médiévale en prenant possession de cette chaire pen-

dant quelques instants. Le 13 février 1899, il quitte Évreux pour Caen (hospice Saint-Louis¹⁴), le 14, il est à Douvres-la-Délivrande, où il célèbre la messe, puis il se rend à Villiers-le-Sec et Sommervieu (où il passe la nuit), le 15, enfin, il part pour Saint-Vigor. Il est d'abord reçu au monastère de la Charité par les élèves, les religieuses et les dames pensionnaires de la maison. Il se rend ensuite dans l'église du monastère¹⁵ où il se revêt du rocher, de la *cappa*, de l'étole. De là, il se rend à l'église paroissiale où le vicaire général La Butte l'intronise sur le vénérable siège de marbre sur lequel, depuis Odon, frère de Guillaume le Conquérant, tous les évêques de Bayeux se sont assis avant leur entrée dans la ville épiscopale. Après la bénédiction, Mgr Amette part pour Saint-Exupère. »

« Après avoir baissé le magnifique crucifix d'ivoire du chapitre, souvenir historique de l'infortunée princesse de Lamballe¹⁶, Mgr Amette est reçu à la porte de l'église par M. le curé de Saint-Exupère.

Après le chant de l'antienne, du verset et de l'oraison, Mgr descend dans la crypte pour prier près des tombeaux des saints évêques de Bayeux puis vient à l'autel où il est revêtu des ornements pontificaux...¹⁷»

En août 1906, Mgr Lemonnier (1906-1927) suivra exactement le même parcours. Son entrée solennelle a été photographiée par Alexandre Dubosq, curé de Commes - reporter et éditeur de cartes postales. Il



¹² Arch. dioc. Bayeux.

¹³ *La Semaine religieuse*, n° 19, 12 mai 1867. À cette date, la crypte a été aménagée, à la suite des fouilles de 1853.

¹⁴ L'hospice Saint-Louis occupait les bâtiments de l'ancienne Abbaye-aux-Dames, aujourd'hui siège du Conseil régional de Normandie.

¹⁵ Il s'agit de la grange médiévale transformée en chapelle par les religieuses et bénite en 1863.

¹⁶ Ce Christ en ivoire a été légué au chapitre de la cathédrale par Mgr Robin, dans son testament olographe du 6 septembre 1853, déposé chez M^e Niobey, notaire à Bayeux, le 3 janvier 1856. Ce Christ et la croix qui le soutient sont exposés dans la salle capitulaire de la cathédrale. La princesse de Lamballe a été massacrée le 3 septembre 1792. Elle a été déclarée martyre et vénérable en 1934. Nous ne savons pas comment Mgr Robin est entré en possession de ce crucifix.

¹⁷ *La Semaine religieuse*, n° 9, 25 février 1899.

a ainsi réalisé, en 12 photographies, un reportage sur l'Entrée solennelle de Monseigneur Lemonnier dans sa ville épiscopale¹⁸. La photo n° 1 est intitulée « Arrivée à



Saint-Vigor ». On y reconnaît bien le porche d'entrée du prieuré dont parle Nicolas Renauld. Des photographies intéressantes figurent dans le fonds de la communauté de La Charité conservé à la médiathèque de Bayeux.



On y voit l'évêque saluer les religieuses et les enfants.

En 1917, le chanoine Deslandes écrit dans son *Étude sur l'Église de Bayeux* : « Aujourd'hui, pour l'entrée solennelle des évêques de Bayeux et Lisieux dans leur diocèse et leur ville épiscopale, on suit, autant que pos-

¹⁸ « Alexandre Dubosq bénéficiait du soutien total de son évêque et du clergé en général qui ne se faisaient pas prier pour participer aux séances photos. Les cartes postales représentant Mgr Lemonnier puis son successeur Mgr Suhard sont nombreuses. » *Alexandre Dubosq, photographe*, Éd. Cahiers du Temps, Cabourg, 2002.

sible, l'ancien Cérémonial. En arrivant à Caen, le nouvel évêque visite les pauvres de l'Hospice Saint-Louis. Il se rend ensuite à La Délivrande, d'où il part pour Bayeux (avant la Séparation des Églises et de l'État en 1905, il s'arrêtait au petit Séminaire de Villiers-le-Sec et couchait au Grand Séminaire de Sommervieu).

Il se rend ensuite à l'ancien Prieuré de Saint-Vigor, actuellement occupé par les religieuses de la Charité de Bayeux. De là, il va prendre possession de la Chaire de Saint-Vigor, conservée dans l'église paroissiale de Saint-Vigor-le-Grand, puis il est conduit processionnellement à la crypte de l'Église Saint-Exupère où il prie près des tombeaux des Saints Évêques de Bayeux. Enfin a lieu l'entrée solennelle dans la ville de Bayeux, en observant la plus grande partie des Cérémonies prescrites par Langevin¹⁹. »

C'est ainsi que Mgr Suhard (1928-1931), le jeudi 11 octobre 1928, en la fête des Saints évêques de Bayeux et Lisieux, est allé s'asseoir dans la chaire de saint Vigor, puis s'est rendu, en voiture, à l'église Saint-Exupère où il a été accueilli par Mgr Quirié qui lui a présenté le maire de Bayeux ainsi que différentes personnalités politiques. « Avant de pénétrer dans l'église, Mgr baise le magnifique crucifix d'ivoire du chapitre, souvenir historique de l'infortunée princesse de Lamballe, que lui présente le chanoine Labutte, doyen du chapitre. Conduit par le curé de la paroisse, le prélat descend dans la crypte où il s'agenouille sur les tombeaux des premiers évêques de Bayeux, ses lointains prédécesseurs.²⁰ »

Mgr Jacquemin (1954-1969), le mercredi 8 et jeudi 9 décembre 1954,²¹ ainsi que Mgr Badré (1969-2001) le 30 janvier 1970, suivront, eux aussi, ce parcours traditionnel²².

Si les nouveaux évêques de Bayeux respectent encore la tradition d'aller s'asseoir dans la chaire attribuée à saint Vigor, il semble bien que Mgr Badré ait été le dernier à aller s'incliner sur les tombeaux de la crypte de Saint-Exupère, à une époque où l'église était encore ouverte au culte. Ce changement serait-il dû à la publication, en 1964, du travail de l'abbé Maurice Jullien « *Les tombeaux de l'église Saint-Exupère et les premiers évêques de Bayeux*²³ » ? Ce texte, soumis au

¹⁹ *Coutumier de Langevin* : « Véritable code des Usages Bayeusains » attribué au chanoine de Bayeux Raoul Langevin, rédigé vers 1270, publié par le chanoine Ulysse Chevalier, A. Picard, 1902.

²⁰ *La Semaine religieuse*, n° 43, 21/10/1928, p. 517...

²¹ *La Semaine religieuse*, n° 46, 5/12/1954, p. 550-552.

²² *Église de Bayeux*, n° 2, 18 janvier 1970.

²³ Ronéotypé, 68 p.



Mgr Jacquemin dans l'église Saint-Exupère

professeur d'histoire médiévale, Lucien Musset, a été publié avec le *nihil obstat* d'Aimé Metton, supérieur du Grand séminaire et professeur de droit canonique, et l'*imprimatur* du vicaire général Alcide Lecocq. Dans cette étude, l'abbé Jullien a voulu rétablir la vérité sur cette « vénérable tradition » séculaire ; ses recherches très approfondies sur les sources l'ont amené à un résultat qui a dû paraître dur aux « traditionalistes ». « Pour lui, une chose est, par exemple, d'admettre l'existence de saint Exupère, premier évêque - ce qui n'est pas contesté - et autre chose est de prétendre désigner sa sépulture, connaître l'authenticité de son sarcophage et les pérégrinations de ses reliques²⁴. » Nous avons choisi de publier la synthèse de son étude, à la suite de cet article. Notre propos n'est pas de prendre parti dans l'interprétation de la tradition mais simplement de poser la question. Il est cependant intéressant de noter que des sarcophages d'une telle qualité ne pouvaient être que ceux de personnages importants, et sans doute des évêques, même s'il est impossible de les attribuer

²⁴ Abbé Jean Marie, *l'abbé Jullien, curé de Guéron fait sortir de leurs tombeaux les saints évêques de Bayeux*, Ouest-France, Bayeux, 6 août 1965.

nominativement. Selon le professeur Lucien Musset, « L'église Saint-Exupère doit tirer son nom de la sépulture de cet évêque, qu'il s'agisse de la tombe primitive ou d'un transfert. La masse même des tombes du Haut Moyen Âge de Saint-Exupère s'expliquerait parfaitement alors : les fidèles recherchaient des sépultures « *ad sanctos* », mais rien n'indique que sa sépulture soit au nombre de celles reconnues au XVII^e et au XIX^e siècle. C'est sans doute également le cas de l'église Saint-Loup, qui serait bâtie sur le tombeau de saint Loup.²⁵ »

Quoi qu'il en soit, cette église, entièrement reconstruite au XIX^e siècle, avec des bas-côtés de chaque côté du chœur, surélevé à cause de la crypte, et dédiée aux saints évêques de Bayeux, n'est plus qu'un lieu fermé au culte et aux visites pour des raisons de sécurité. Et cela, nous le regrettons.

La « première entrée » des évêques de Bayeux s'inscrit donc dans un contexte plus général. Malgré les ruptures historiques, elle perdure depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. En cela, elle nous semble remarquable. C'est ainsi que Mgr Habert, nouvel évêque de Bayeux et Lisieux a fait sa « première entrée » le dimanche 10 janvier 2021, allant de Notre-Dame de la Délivrande à Saint-Vigor, puis à la cathédrale de Bayeux, mettant ainsi ses pas dans ceux des évêques qui l'ont précédé²⁶.

²⁵ Cf note 23, p. 64.

²⁶ P. Laurent Berthout, Notre diocèse accueille Mgr Jacques Habert, *Église de Bayeux et Lisieux*, n° 393, février 2021.

ANNEXE

LES TOMBEAUX DE L'ÉGLISE SAINT-EXUPÈRE ET LES PREMIERS ÉVÊQUES DE BAYEUX²⁷

« L'église Saint-Exupère paraît avoir été construite par un évêque de Bayeux, saint Regnobert, pour en faire la sépulture de son prédécesseur. C'est, du moins, ce qu'affirme une tradition vraisemblable qui a cependant pour origine un document dont l'authenticité est rejetée par les critiques. Saint Regnobert aurait également été inhumé dans cette église, mais, au IX^e siècle, ses reliques furent enlevées et emportées en différents lieux, selon un récit auquel il semble que nous puissions accorder une certaine confiance.

C'est de cette inhumation de nos deux évêques en cette église, qu'est née une tradition diocésaine d'après laquelle onze de nos premiers évêques auraient été ensevelis en cet endroit. Cette tradition, restée plus ou moins en sommeil pendant le Moyen Âge, prit un essor prodigieux en 1679, lorsqu'un curé de la paroisse, l'abbé Le Faye, découvrit dans son église de nombreux sarcophages qu'il attribua à sept de nos premiers évêques : saint Rufinien, saint Manvieu, saint Contest, saint Patrice, saint Gerbold, saint Frambold et saint Gertrand. L'emplacement de deux autres tombeaux était déjà connu : ceux de saint Exupère et de saint Regnobert. En 1853, sur ces données, des fouilles furent entreprises, les sarcophages mis à jour et exposés par la suite dans une crypte construite à partir de cette date. En 1892, Mgr Hugonin fit paraître un mandement basé sur les recherches de 1853 et affirmant l'authenticité absolue de certains de ces tombeaux et des reliques qu'ils contenaient. Pour les autres, Mgr Hugonin n'osait se prononcer.

En 1904, la tradition atteignait son point culminant et son développement le plus complet avec l'abbé Le Lièvre qui admettait comme vrai tout ce que les différents auteurs avaient écrit de favorable à cette tradition : tous les tombeaux étaient authentiques, ainsi que les reliques que certains contenaient encore. Avoient donc été inhumés en cette église : saint Exupère, saint Regnobert, saint Rufinien, saint Loup, saint Manvieu, saint Gerbold, saint Patrice, saint Frambold,

saint Gertrand, saint Vigor et saint Contest²⁸. À ces évêques s'ajoutaient trois prêtres : saint Zénon, saint Ansioc et, d'après d'autres auteurs : saint Révérend. Or, l'examen attentif de l'argumentation présentée en faveur de la tradition fait apparaître de nombreuses et importantes contradictions entre les différents auteurs et même en chaque auteur. Des documents authentiques, dont les uns et les autres n'ont tenu aucun compte, démolissent parfois certaines de leurs allégations les plus osées. Des sources citées par eux ne contiennent nullement ce qu'ils prétendent y avoir découvert et plusieurs de leurs traductions sont en opposition formelle avec le texte traduit. Ajoutons que quelques-uns des évêques signalés par la tradition n'ont jamais existé ou sont d'une existence douteuse. Mais, par contre, il est d'autres évêques, reconnus par des sources officielles, que la tradition ignore complètement.

De sorte que la tradition de Saint-Exupère nous paraît absolument fantaisiste. Il semble qu'à son sujet, nous devions nous en tenir à ce qu'affirme le premier document qui la concerne, et encore, sans aucune garantie de certitude, à savoir qu'il est possible que saint Exupère ait été réinhumé dans l'église qui porte son nom et qu'elle a pu servir de tombeau pour saint Regnobert et quelques-uns des évêques qui lui ont succédé sans que nous puissions dire lesquels. C'est sur quoi s'accordent à peu près tous les auteurs, une fois éliminé l'objet de leurs différentes contradictions.

Aucun des sarcophages ici présents, aucun des ossements que l'on y a trouvés, ne peut donc être considéré comme ayant appartenu à tel ou tel des évêques précités. Seules, les reliques de saint Contest nous paraissent authentiques, non pas celles que l'abbé Le Faye attribuait à cet évêque en 1679, mais le corps entier qui fut relevé en 1162 d'un lieu qui nous est inconnu pour être transporté dans l'abbaye de Fécamp, ainsi que nous l'apprend un document officiel.

²⁷ L'Ordo diocésain reconnaît depuis quelques années l'ordre de succession des évêques suivant : saint Exupère (IV^e s.), Rufinien, saint Loup, saint Manvieu, saint Contest, saint Vigor (entre 511 et 538), Leucade, Lascivius, Leudovald, saint Regnobert (627), saint Gerbold, etc.

En ce qui concerne les origines romaines et chrétiennes, voir Thomas Jarry, *Les sources écrites des IV^e- VIII^e siècles*, in *Bayeux, Joyau du gothique normand*, Éd. La Nuée bleue, 2016, p. 28-33.

²⁷ Arch. dioc. Bayeux, série 4Z

La tradition de Saint-Exupère, telle qu'on l'a admise dans notre diocèse pendant de longs siècles, doit donc être rejetée complètement. »

Abbé Jullien
Curé de Guéron
Lundi 21 février 1966

Ce texte signé de l'abbé Maurice Jullien est la synthèse de son étude ronéotypée publiée en 1964²⁹. La conclusion de cette synthèse rejetant complètement la tradition de Saint-Exupère est lapidaire et sans appel.

Il est toutefois intéressant de la modérer par quelques phrases tirées de la conclusion de l'étude proprement dite : « La crypte de l'église Saint-Exupère n'est plus pour nous un reliquaire, mais un simple musée, intéressant d'ailleurs, et qu'il convient de préserver. Nous ne possédons pas les reliques de nos évêques. Peu importe, en regard de la relique d'une valeur inestimable et d'une parfaite authenticité qu'ils nous ont laissée : cette relique, c'est la Foi chrétienne qu'ils sont venus apporter et implanter dans notre pays... Cette relique, il nous faut la vénérer, la conserver vivante, la développer, la répandre et continuer ainsi l'œuvre de nos premiers évêques... »

²⁹ Maurice Jullien, *Les tombeaux de l'église Saint-Exupère et les premiers évêques de Bayeux*, Bayeux, 1964, 68 p.